

Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 Septembre 2014 à 20 Heures 00

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Véronique GILLOT, Michel GOUGET, Gisèle GRANGE, CHENOUARD-GAUTIER Muriel, CROIZER Michel, CROZET Véronique, TONIN Marie Hélène, VIANNAY Michel, CHAMBE Stéphanie, PINATTON Gérard, MATHIEU Jean, PEJU Catherine.

Absents excusés : G.PUPIER, H.REY.

Secrétaire de séance : M.GOUGET.

La séance est ouverte par la lecture du compte rendu précédent qui est accepté à l'unanimité.

Convention avec la Communauté de Communes pour le site internet :

Michel Gouget expose au conseil municipal que la communauté de communes « Chamousset en Lyonnais » dans le cadre de sa compétence TIC, développe et héberge ses sites internet ainsi que ceux de différentes communes dont celui de la commune de Montrottier. Pour ce faire, il y a lieu de signer une convention entre les deux parties afin d'en définir les conditions et plus particulièrement le prix fixé à 275 euros par an. La communauté de communes prenant en charge le service de maintenance. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la signature de cette convention.

Vente de candélabres : Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la possibilité de vendre aux consorts LAVAL,

3 anciens candélabres afin de terminer la viabilité de leur lotissement. Le conseil accepte cette proposition et fixe le prix de vente à 1 500 euros.

Contrats de travail TAP (Temps d'activités périscolaire) : Véronique Gillot informe le conseil qu'il serait souhaitable d'employer pour les TAP, 2 nouvelles personnes pour pallier aux différentes activités proposées et de ce fait de créer deux postes supplémentaires. Mr BUISSON Bernard sera employé à raison de 3 heures par semaine scolaire au tarif de 15 € brut/heure pour l'activité tennis et Mme MCLEAN Caroline à raison de 1 heure par semaine scolaire au tarif de 19 € brut/heure pour l'activité anglais. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Mme Gillot rappelle que dans le cadre des TAP, une aide de 50 euros par enfant présent est versée à la collectivité.

Une réunion sera prévue avec les parents avant le début de la 2eme période (vacances de la toussaint). Les retours des parents et des intervenants sont pour l'instant dans le positif.

Modifications des loyers : Gisèle Grange propose de baisser certains loyers pour des logements communaux qui restent vacants. Il est proposé un loyer de 510 euros pour l'appartement de la poste, et 490 euros pour les deux appartements de la place du centre (au-dessus du Vival). Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Terrain Second : Une étude en partenariat avec le CAUE a été faite. Bernard Chaverot donne lecture d'une lettre Type qui pourrait être envoyée aux opérateurs ou constructeurs qui seraient intéressés par le projet. Un débat s'engage où chacun essaie de donner un avis : doit-on garder le hangar existant ? Doit-on faire de la vente individuelle ou plutôt du locatif ? Le conseil se prononce par 12 oui et 1 opposition à l'envoi du courrier.

Travaux des commissions :

- **Economie** : Michel Gouget et Muriel Chenouard-Gautier font connaitre que la commission s'est fixée pour objectifs la réalisation d'un diagnostic, de terminer un plan d'action et de se créer une feuille de route.
- **Jeunesse** : Stéphanie Chambe, membre de la commission présente le programme des activités des vacances de la toussaint :
Soirée crêpes, Escalade, Karting, Walibi, VTT, Patinoire.
Le coût total des activités est de 1 318 euros dont 307,60 euros à la charge de la Mairie. La différence étant prise en charge par les parents et la Caf.
Groupe JAM : encadrer par Philippe Brosset pour les répétitions, 2 000 euros à l'année (une partie prise en charge par le contrat jeunesse avec la Caf).
- **Communication** : Gisèle Grange informe le conseil que le bulletin municipal sera publié sur le site internet de la Mairie dans la semaine.

- **Associations/Salle des Sports** : 18 Associations ont participé au forum du 13 septembre. Forte affluence du public, bilan très positif.
- **Tourisme** : Michel Gouget informe qu'une remise à niveau du topo-guide "les Monts du Beaujolais et du Lyonnais à pied" a été réalisée en juillet par la refonte des textes explicatifs et de nouvelles photos, concernant un parcours sur Montrottier, en collaboration avec Françoise Mathieu. Les panneaux d'Armont et de Montu seront rénovés sur l'observatoire des paysages. L'aire de service des campings cars est en fonction depuis aout 2014. Elle est indiquée dans les revues spécialisées des campings caristes. Un projet de panneau commun avec St Genis l'Argentière et Chambost Longessaigne est à l'étude avec la collaboration de la Communauté des Communes. Le jury du fleurissement est passé sur la commune au mois de juillet et constaté une grande amélioration par rapport aux années précédentes. Nous sommes en attente du résultat.
- **CCAS** : Michel Croizer donne un compte rendu sur la préparation du repas des anciens et du colis de Noel des anciens. Il informe le conseil que lors du dernier CCAS deux associations se sont présentées : « Vie libre » : aide au sevrage de l'alcool et « Pour une alimentation solidaire » : épicerie sociale. Le souhait du CCAS est de faire un diagnostic social sur la commune.
- **Agriculture** : Michel Viannay informe le conseil que 4 agriculteurs/éleveurs de la commune ont obtenu d'excellents résultats au concours de Lacroix-Laval.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- Prend connaissance de la réouverture des deux bars restaurants sur la commune,
- Prend connaissance de l'avancement des travaux des églises : pour Montrottier les travaux sont terminés et les résultats sont très satisfaisants, pour Albigny les travaux intérieurs sont commencés, le plancher a été retiré (car en mauvais état). Les dalles en pierre seront réparées ou changées car elles sont souvent en mauvais état. Un devis va être fait. Cela devrait entraîner un surcoût relativement important.
- Prend connaissance des journées portes ouvertes des 40 entreprises des Monts du Lyonnais des 13 et 20 Octobre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.

Prochain conseil le lundi 27 Octobre 2014 à 20 h 00.

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39

Mail : mairie@montrottier.fr